MINISTÈRE
DE LA CULTURE
Liberté
Égalité
Fraternité

Localisation

Département : Bouches-du-Rhône

Commune : Marseille 06

Autres communes :

R500

Appellation : Basilique Notre-Dame de la Garde

Monument(s)

Appellation : Basilique Notre-Dame de la Garde

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 25/09/2026

Étendue de la protection : Inscription en totalité des bâtiments et sols formant l'ensemble basilical Notre-Dame-de-la-Garde et l'ancien fort, ainsi que les éléments et vestiges qu'ils renferment, et les deux grands candélabres du parvis bas

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.